

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-1-chem | Folie \(littérature\). ItemDifférentes formes de folie. St Evremord. Sir Politische would be.](#)

Différentes formes de folie. St Evremord. Sir Politische would be.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_B_f0037

SourceBoite_034_B-1-chem | Folie (littérature).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Saint-Évremond, Charles de Marguetel de Saint-Denis](#)

Références bibliographiques[Saint-Evremond, Oeuvres meslées](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Différents formes de folie

37

sc Lirremond

Sir Popilich would be

Act II. sc. 2.

Le seigneur.

A propos de complot, et des seigneurs
Agostino, demande l'exécution des
coupables.

Azero : " Mon sentiment est tout
conforme à celui de l'Excellentissime
Seigneur qui vient de parler... Pour moi
je pense, Messieurs, que ce sont des fous ;
mais il y a 2 sortes de folie : l'une qui
vient de privation de sens, l'autre d'une
imagination déréglée. La première nous
nous fait plaindre en elle la misère de la
condition humaine ; la seconde, toujours
agitée, agite le monde par l'extravagance
de ses visions, et excite la haine des gens
raisonnables, qui aiment l'ordre et le repos.
Il n'est pas malaisé de connaître laquelle
de ces 2 folies possèdent nos conspirateurs
mécontents, puisqu'ils leur imagination les porte

du défi de toutes les choses les mieux
établies. Ils "donnent la liberté de créer
chimérique^m des magistrats. ~~etc~~ Ils "font en
idée des correspondances à Constantinople...

Certes la Folie a un gd avantage
sur la Sagesse, si les profits et les actions des
sages sont punies aussi tôt qu'ils sortent
de la règle, tandis que les foux ont le droit
de H. dieu, et de H. pitié impunément. Quelle
punition prendre, dira-t-on, de ces Prisonniers?
Mon avis n'est pas qu'on les condamne
à la mort... mais qu'on ôte la liberté
à ces foux scandaleux qui traitent ex tra vag^s
la matière sérieuse, réservés à la prudence
des sages."

A me fino: "La seule considération
des gens sages m'inspire aujourd'hui
de l'indulgence et l'humanité pour les
foux. Plus heureux, le sujet de mon ouvrage
est une pitié intéressée qui fait que je
m'oppose à leur punition en faveur des
sages. En effet, de y a 2 sigd me l'usage
de Sagesse et de Folie dans les personnes
raisonnables qui m'aient pu admettre